

**ASSEMBLEE GENERALE du 15 Avril 2009**  
**COLLEGE PAUL CEZANNE à BRIGNOLES**

---

**Présents :**

Mr.MERLAN, Mme MERLAN, Mr QUINCHON, Mr AMIGONI Mr MENNEGAND, Mme MORRONI, Mme MARTEL, Mr ANDRAU, Mme FROGER, Mr LUQUET, Mr MAGNE, Mr GOUDIGUEN, Mr ALTIERI, Mr GALLI, Mr MONTAGNE, Mr ESCOFFIER, Mr ASTOIN, Mme ASTOIN, Mr FLEURANCE, Mr HERNANDEZ, Mr IMBERT, Mr HERY, Mr CALDANI, Mr CONSTANS, Mr DUREAULT, Mme DUMAS/DARRAS, Mme MAILLARD (Commissaire aux comptes).

**Excusés :**

Mr MULLER, Mr ESPIE, Mme LEVEQUE, M LUQUET, M. HERY, Mme COUMOUL, Mme LIBENZI

---

Ouverture de l'AG à 9heures. Présidence Mr Merlan.

---

Mr Merlan souhaite la bienvenue aux personnes présentes et espère que 2009 verra les PEP 83 sortir des difficultés qui se sont accumulées tout au long de l'année écoulée. Il passe ensuite aux points à l'ordre du jour.

**I) APPROBATION DU PV DE L'AG DU 23/04/2008**

Des remarques sont formulées sur :

- Le nom des élus à la commission de contrôle des comptes
- Le déroulement des élections au CA.
- La proclamation des membres élus avec résultats des votes.

Réponse de monsieur le Secrétaire Général :

- La rectification de la liste des personnes élues au CA a été effectuée lors d'un CA
- Les élus à la commission de contrôle des comptes sont messieurs CALDANI et TROIN.
- les corrections relatives aux remarques sont notées.

Compte tenu de l'assurance donnée par les corrections ci – dessus

Mise au vote du PV de l'AG du 23/04/2008

**Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés**

**II) RAPPORTS D'ACTIVITES**

**1) ACTIVITES DE L'ASSOCIATION**

Après avoir remercié les directeurs et les personnels des PEP 83 pour leur travail au service des valeurs de l'association, monsieur le Secrétaire Général fait le bilan de l'année.

L'économie sociale en général et les PEP en particulier ont connu cette année des attaques en règle tant au niveau national qu'au niveau local.

Pour faire face à ce contexte deux points sont envisagés.

- Mutualisation de nos compétences et coopération pour la gestion de nos activités, dans le cadre de l'URPEP.
- Réflexion sur les missions du siège.

Les événements de l'année 2008 sont ensuite évoqués :

- Avis favorable du CROSMS pour les projets de l'IME Dominique Mille avec internat et extension du SAAAIS (+30 places), signature d'un CPOM avec l'autorité de contrôle et de tarification.
- Dépôt imminent du projet des CMPP des PEP 83 relatif au pays de « la Provence verte » pour la création d'une plateforme de soins et d'accompagnement avec deux autres associations (l'UGECAM pour un CAMPS et l'APAJH pour un SESSAD) et extension du CMPP de DRAGUIGNAN.
- Financement de 24 places supplémentaires du SESSAD Madeleine Lemaire au 1/09/2008 portant sa capacité à 30 places et des dernières places pour le SSEFIS/SAFEF J.P.RAMEAU
- L'élaboration du projet de rénovation de Chantemerle.
- La poursuite du projet de l'internat relais
- La démission de monsieur l'Inspecteur d'Académie de la présidence de droit de l'association sur recommandation du ministère de l'éducation nationale.

Monsieur le secrétaire général présente ensuite les perspectives de l'année 2009/2010 :

- Tenir compte de la LOLF
- Mettre en œuvre le projet fédéral au niveau de l'identification des besoins éducatifs et sociaux, afin de développer les actions nécessaires afin aussi de développer notre vie associative.
- Conforter le projet CMPP déposé en approfondissant la partie « adolescent », mener à bien le projet architectural du pôle de Brignoles
- Repenser les missions du siège et l'articulation avec les services et établissements, en intégrant les dimensions nouvelles offertes par le CPOM
- Obtenir les financements nécessaires à notre mission de service public.
- Développer de nouveaux projets notamment en direction des adultes.
- Essayer de boucler notre plan de financement pour le centre de Chantemerle et tenir compte encore plus de la dimension des appels d'offres dans son fonctionnement.
- Œuvrer pour le développement de coopérations et de mutualisations pour le fonctionnement mais aussi dans le cadre des projets d'activités
- Participer à l'évaluation interne de nos établissements et services
- Développer la communication interne et externe
- Mettre en place un comité d'entreprise

### **REMARQUES**

Monsieur Constans qui fait valoir ses droits à pension, sera remplacé à la rentrée par monsieur Escoffier.

Mr Quinchon réaffirme la nécessité d'être réactif l'an prochain car l'ODEL voit ses crédits baissés en raison de la crise et a dû diminuer en conséquence les départs de classes de découverte d'environ 100 classes.

### **SAPAD**

L'année 2008/2009 s'est bien déroulée.

- Stage de FC SAPAD a été retiré du Plan de Formation. Il serait nécessaire de prévoir une nouvelle session car cela dynamise ce service.
- Les enseignants volontaires sont difficiles à trouver sur le golfe de Saint-Tropez.
- La dotation académique a baissé car le nombre d'élèves a lui aussi baissé.

- Collaboration positive avec l'hôpital de La Timone (Marseille), l'hôpital Larcher (Nice) l'inter-secteur de pédopsychiatrie de Toulon.
- Partenariat solide avec la MAE et l'inspection académique où le SAPAD est bien identifié.

### **Remarques**

Pas de cas MAIF cette année.

*Jean – Pierre Andrau* précise que les HSE sont mal rémunérées.

*Jacques Merlan* rencontrera le nouveau recteur et évoquera ce problème.

### **CHANTEMERLE**

Monsieur Constans Directeur de Chantemerle commente le rapport d'activités.

En 2008 l'accueil a atteint un résultat supérieur au prévisionnel.

### **Perspectives**

En 2009, le prévisionnel d'effectifs sera dépassé grâce aux accords passés avec les PEP 91 et le comité d'entreprise de la DGAC.

L'ODEL proposera des séjours de classes ainsi que des séjours vacances durant l'année prochaine.

Il sera toutefois nécessaire de rester vigilant et de prévoir la rénovation de la partie dortoir afin de développer nos capacités d'accueil.

### **Commentaires**

Monsieur Escoffier remplacera M. Constans à la rentrée

Mr Quinchon précise la nécessité pour l'an prochain d'être réactif car les subsides de l'ODEL sont en baisse.

### **SECTEUR MEDICO –SOCIAL :**

#### **-CMPP**

Mme DARRAS Directrice du CMPP apporte à son rapport les précisions suivantes.

- La liste d'attente est très longue et un certain nombre d'enfants, nécessitant une prise en charge d'urgence sont orientés vers le secteur libéral.

### **Remarques diverses.**

*Jacques Merlan* : la liste d'attente est un problème général.

#### **-SESSAD Madeleine Lemaire.**

Monsieur BOUVET directeur du SESSAD Madeleine Lemaire commente son rapport.

Il remercie monsieur Pin qui a accepté de différer son départ en retraite pour assurer la direction temporaire du service, lors de son ouverture.

Le SESSAD intervient sur la grande Dracénie (voir cartes). En 2008, 230 actes ont été réalisés

### **Perspectives**

Il est nécessaire maintenant de développer le réseau avec l'Education Nationale, l'inter-secteur,

les autres établissements de soin et la DDASS.

Monsieur Bouvet remercie l'équipe de professionnels qui s'est investie aussi bien dans les interventions à domicile que dans les lieux de vie, malgré des conditions de travail parfois difficiles.

#### **-SAAAIS/SAFEP Charles LOUPOT**

Mr DUREAULT directeur du SAAAIS-SAFEP Charles LOUPOT après avoir commenté son rapport apporte les informations suivantes :

84 notifications ont été effectuées pour une capacité de 50 places.

60 enfants ont été pris en charge sur critères prioritaire, à savoir : très jeune âge, cécité totale,...

**Remarques générales :**

- 180 000 KM ont été parcourus par les 25 intervenants.
- La CLIS 3 de l'école CLARET a été supprimée et les élèves fréquentent désormais des classes ordinaires avec l'accompagnement d'un enseignant spécialisé de l'éducation nationale.
- La nouvelle municipalité du MUY a remis en cause l'implantation du service et nous sommes à la recherche de nouveaux locaux.

**Remarques**

Jacques Merlan précise que les locaux des Arcs ne sont pas achetés.

Daniel Mennegand propose de récupérer l'ancien local de la DDE.

**-SSEFIS/SAFEF Jean-Philippe RAMEAU**

Mr DUREAULT directeur du SSEFIS/SAFEF J.P.RAMEAU apporte des commentaires à son rapport.

- Les enfants sont tous scolarisés en milieu ordinaire sauf 7 enfants scolarisés en CLIS 2 à l'école Debussy. Il n'y a pas de liste d'attente.
- La prise en charge longue des jeunes enfants conduit le service à développer son travail en réseau avec la PMI et l'hôpital de La Timone.

Ces activités fonctionnent très positivement.

**Le rapport d'activité est voté à l'unanimité des membres présents et représentés. Sont joints à ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale les rapports d'activités correspondants**

**II) RAPPORT FINANCIER présenté par monsieur AMIGONI (Trésorier)**

Les résultats sont globalement positifs.

**Quelques commentaires sont effectués :**

Le chiffre d'affaire général permet de répartir les charges sur les diverses activités de l'association.

Monsieur le trésorier commente les tableaux du rapport.

Le siège a connu des difficultés avec l'absence de directeur.

L'indemnité est attribuée aux salariés du siège aussi longtemps que le nouveau directeur ne sera pas nommé.

Il remercie madame DARRAS pour son esprit d'équipe.

**Chantemerle** a connu une bonne gestion. Les augmentations des combustibles et de l'alimentaire n'ont pas altéré fortement l'équilibre de ses comptes même s'ils ont pesé sur le résultat moins excédentaire que l'année précédente.

**Secteur médico- social**

- La mise en place du CPOM depuis janvier 2008 assure des financements sur 5 ans.
- Crédits non reconductibles à hauteur de 250 000 euro pour 2008.

Seuls 50 000 euros seront reconduits par la tutelle jusqu'au financement du nouveau projet CMPP.

Des réserves importantes doivent permettre l'installation du SEFISS/SAFEF à la Valette. Les excédents réalisés cette année pour le Siège et Chantemerle sont proposés en report à nouveau pour diminuer les déficits accumulés.

### **Intervention des directeurs d'établissements.**

Monsieur CONSTANS souligne que les excédents devraient permettre de gérer le personnel en CDD.

Mr DUREAULT remarque que les excédents du SEFISS sont dus à des financements tardifs et à des frais non engagés. Quant au SAAAIS cela correspond une enveloppe non dépensée relative aux travaux.

### **III) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE**

#### **1) Madame le commissaire au comptes :**

Madame Maillard commissaire aux comptes présente son rapport joint au présent procès-verbal.

**Elle formule les remarques suivantes :**

- Aucune objection n'est formulée sur la sincérité des comptes.
- La nouvelle réforme des règles comptables sur les immobilisations applicables au 1/01/2007 n'a pas été prise en compte. Madame Maillard relève ceci comme un point important afin que l'association se mette en conformité avec la loi. Elle précise encore qu'il lui faudra calculer pour les comptes administratifs 2009 ses engagements (indemnités de départ à la retraite des salariés).

Monsieur le trésorier précise que les PEP se mettront en conformité lors du compte 2009, en se dotant des moyens nécessaires.

#### **2) Rapport de la commission de contrôle**

La commission de contrôle n'a pas été réunie car elle n'a pas été convoquée.

C.Caldani s'interroge de l'utilité de cette commission de par la présence du commissaire aux comptes.

*Monsieur le Président répond:*

L'année 2008/2009 est très difficile et l'absence de convocation en est une conséquence.

La fédération est en passe de changer l'ensemble des statuts de l'association. Dans le cadre de ce changement, la présence de la commission de contrôle sera réexaminée.

#### **Propositions d'affectation des résultats :**

Siège : 3542,21 euros en report à nouveau

CHANTEMERLE : 12 025,22 euros en report à nouveau

SAAAIS/SAFEP C.LOUPOT : 38 969,63 euros en réserve d'investissement

SSEFIS J.P.RAMEAU : 66 357,11 euros en réserve d'investissement

SAFEP J.P.RAMEAU : 2793,11 en réserve pour investissement

CMPP : - 13 958,20 euros en report à nouveau

SESSAD Madeleine Lemaire : 121 430, 51 euros en réserve pour investissement

**L'assemblée générale vote à l'unanimité le rapport financier et les propositions d'affectation des résultats.**

**QUITUS est donné au trésorier.**

**Sont joints à ce P.V. le tableau des comptes consolidés pour l'exercice 2008.**

### **IV) COTISATIONS 2009/2010**

Elle est maintenue à 16 euros pour les adultes et à 1 euro pour les enfants

**Adopté à l'unanimité.**

**V) ELECTION A LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES**  
**2 membres**

Monsieur Claude CALDANI et Mr Paul TROIN candidats sont réélus à l'unanimité.

**VI) ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

39 bulletins décomposés en 19 présents avec voix délibérative et 20 pouvoirs.

**Membres renouvelables :**

MERLAN Janine-MARTEL Christiane-MENNEGAND Daniel-MONTANIE André -  
COUMOUL Christiane- ESPIE Gérard.

**Démissionnaires :**

Mr RIZZO-Mr BRUN -Mr LIVERNAIS.

**Ne se représente pas :**

Mr ESPIER

Soit : **9 postes à pourvoir.**

**Candidatures au conseil d'administration**

Mme MERLAN – Mr HERNANDEZ – Mr MENNEGAND – Mr MONTANIE – Mme MARTEL –  
Mr CONSTANS – Mme COUMOUL – Mr FLEURANCE - .

**Résultats du vote**

Sont élus jusqu'en 2011

Mr CONSTANS, Mme COUMOUL.

**Sont élus jusqu'en 2013**

Mme MERLAN – Mr HERNANDEZ – Mr MENNEGAND – MR FLEURANCE – Mr  
MONTANIE – Mme MARTEL.

**VI) QUESTIONS DIVERSES**

**1) La nouvelle politique fédérale (Monsieur le Président)**

Elle a été définie lors du rassemblement des présidents et des cadres associatifs à Nantes.

**Points essentiels :**

- Primauté du militantisme.
- Développement de nos actions sociales, éducatives et thérapeutiques.
- Objectif d'autofinancement au 01/01/2011 avec la poursuite de nos demandes de subvention.
- Coopération interne dans le cadre du réseau des AD et de leur diversité.
- Coopération externe avec les autres associations.

**Objectif d'autofinancement au 01/01/2011** avec la poursuite de nos demandes de subvention.

Procédures et calendrier.

- Court terme (2009 – 2010) : Période de transition.
- Moyen terme (2011) : Construction de l'autonomie financière.
- Long terme : ( 2011 – 2016) : Construction du projet fédéral.

Dispositif transitoire

Chaque URPEP sera le lieu de concertation entre les AD pour construire des coopérations.

Une dotation budgétaire est accordée à chaque URPEP : 220 400euros pour la région PACA (hors 06)

L'AD 83 va devoir proposer un projet de développement territorial et d'organisation pour les années 2009 et 2010, et délibérer sur la prise en charge d'une responsabilité régionale mutualisée.

#### **SECTEUR DEL**

*Jean - Pierre Andrau* rend compte de la réunion URPEP.

Etaient présents les AD 13 – 05 – 84.

L'AD 83 a pu travailler positivement avec l'AD 84.

L'AD 83 et l'AD 84 ont construit un projet avec l'AD du Gard .

*J-P Andrau* insiste sur la nécessité impérative de mettre en œuvre une démarche de qualité quant à l'organisation des séjours.

Mr le président mettra cette question à l'ordre du jour d'un prochain CA.

#### **CONCLUSION de Jacques Merlan le Président**

Il nous faut développer la vie associative

Viser l'autonomie financière à partir de projets.

Définir des priorités en matière d'activités SAPAD à replacer dans le pôle accompagnement de l'enfant et de sa famille à coté des secteurs SMS et du DEL.

Remerciements à tous.

**La séance est levée à 12h20.**